

**PROCÈS-VERBAL N°3****SÉANCE DU MERCREDI 23 FÉVRIER 2011**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Marcel Ackermann (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Pierre-Alain Fridez (PS), Gilles Froidevaux (PS), Hubert Godat (VERTS), Pierre Kohler (PDC), Frédéric Lovis (PCSI), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), Gilles Pierre (PS) et Agnès Veya (PS)

Suppléants : Raoul Jaeggi (PDC), Marie-Françoise Chenal (PDC), Carlo Caronni (PS), Pierre Brülhart (PS), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Claude Mertenat (PDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Didier Spies (UDC), Quentin Chappuis (PCSI), Jean Bourquard (PS) et Josiane Daepp (PS)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**1. Communications****2. Promesse solennelle d'un juge suppléant au Tribunal de première instance**

Julien Broquet (PLR) fait la promesse solennelle.

**3. Questions orales**

- Jean-Paul Gschwind (PDC) : Assistance judiciaire gratuite pour l'engagement d'un avocat vedette (satisfait)
- Maria Lorenzo-Fleury (PS) : Confidentialité de la convention signée entre le Gouvernement et Henri-Joseph Theubet (partiellement satisfaite)
- Raphaël Schneider (PLR) : Engagement de diplômés français au détriment des diplômés juras-siens dans le domaine de la santé (partiellement satisfait)
- David Eray (PCSI) : Incidence de la présence d'éoliennes sur la valeur officielle des immeubles (partiellement satisfait)
- Emmanuel Martinoli (VERTS) : Convention confidentielle entre le Gouvernement et Henri-Joseph Theubet et indemnité versée (partiellement satisfait)
- Michel Choffat (PDC) : Financement de l'assurance pour perte de gain pour le personnel de l'Etat (non satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Déductions fiscales indexées à la baisse (satisfait)
- Claude Schlüchter (PS) : Consultation du peuple sur l'implantation de nouvelles centrales nucléaires et l'entreposage de déchets nucléaires (satisfait)
- Pierre-Olivier Cattin (PCSI) : Rénovation de l'Inter à Porrentruy et divergences entre services de l'Etat (partiellement satisfait)
- Pierluigi Fedele (CS-POP) : Accord entre le SECO et les agences de placement intérimaire pour le placement des chômeurs (partiellement satisfait)

- Frédéric Juillerat (UDC) : Dégâts aux cultures provoqués par les gens du voyage (partiellement satisfait)
- Gabriel Willemin (PDC) : Modification légale fédérale laissant compétence aux communes d'établir les cartes d'identité (non satisfait)

### **Présidence du Gouvernement**

#### **13. Motion no 975**

##### **Pour une claire séparation de la justice et de la police Michel Thentz (PS) et consorts**

Développement par l'un des auteurs.  
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 975 est rejetée par 30 voix contre 24.

#### **4. Question écrite no 2401**

##### **Soutien informatique lors des élections Serge Vifian (PLR) et consorts**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

#### **5. Question écrite no 2404**

##### **Ratification des conventions et concordats intercantonaux : les raisons d'une telle lenteur ? Paul Froidevaux (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

### **Département de l'Environnement et de l'Equipement**

#### **6. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire au Service des ponts et chaussées pour le versement des subventions aux communes en relation avec la construction des routes**

L'entrée en matière n'est pas combattue.  
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 52 voix contre 1.

#### **7. Motion no 974**

##### **Pour un plan de réaffectation pour les friches industrielles Jean-Paul Lachat (PDC)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 974 est acceptée par 58 députés.

#### **8. Motion no 980**

##### **Eolienne, que le peuple décide Frédéric Juillerat (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 980a est accepté par 42 voix contre 13.

**9. Postulat no 300**

**TGV : ne ratons pas le train**

**Paul Froidevaux (PDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 300 est accepté par 55 députés.

**10. Postulat no 303**

**Favoriser le covoiturage**

**Denis Vuilleumier (PLR) et consorts**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 303 est accepté par 43 voix contre 11.

**11. Interpellation no 775 (Réponse du Gouvernement)**

**Efficacité énergétique ou nucléaire ?**

**Erica Hennequin (VERTS)**

L'interpellatrice est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**12. Question écrite no 2406**

**Des éoliennes, oui. Mais qu'elles produisent du courant...**

**Samuel Miserez (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Les procès-verbaux nos 1 et 2 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.20 heures.

Delémont, le 24 février 2011

Le président :  
André Burri

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître